

République Française Département de la Creuse Envoyé en préfecture le 11/08/2020 Recu en préfecture le 11/08/2020

, ya en presentare le 11,00,1

Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest 2020/07/08

Affiché le

SLO

ID: 023-200067189-20200729-20200708-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 juillet 2020 - Délibération n° 2020/07/08

Objet: ELECTION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT MIXTE DU PAYS SUD CREUSOIS.

L'an deux mille vingt, le 29 juillet, à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'Espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent sur la convocation en date du 23 juillet 2020, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

COTICHE Thierry — VELLEINE-DEMAY Corinne — DUBOUIS Sandrine — PACAUD Patrick — SARTY Denis — SIMON-CHAUTEMPS Franck — ESCOUBEYROU Luc — RIGAUD Régis — POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène — MALIVERT Jacques — SUCHAUD Michelle —GARGUEL Karine — BOSLE Alain — GAUTIER Laurent — FLOIRAT Myriam — MAGOUTIER Gérard — VALLAEYS Gaël — CLOCHON Bruno — LEGROS Jean-Bernard — AUBERT Patrick — DUBREUIL Raymond — BERTELOOT Dominique — DUGAY Jean-Pierre — VELLARD Jean-Marc — MEYER Christian —LEROUX Adeline — MOREAU Jean-Claude — BUSSIERE Jean-Claude — BORD Jean-Jacques — RABETEAU Raymond — ROYERE Joël — SALADIN Christine — BOURDEIX Dominique — LAROCHE Michel — POITOU-LE BIHAN Delphine — LAINE Joël — GRENOUILLET Jean-Yves — CALOMINE Alain — LAGRANGE Serge — DERIEUX Nicolas — PAMIES Jean-Michel — DEFEMME Catherine — LEHERICY Joseph— CANFORA Carmine — NOURRISSEAU Pierre-Marie — GAUDY Sylvain — TROUSSET Patrick — GAILLARD Thierry — AUGUSTYNIAK Jérôme — DUGUET Pierre — TRUFFINET Jean-Claude — COMBEAU Isabelle.

Etaient excusés:

DESLOGES Georges – BOUDEAU Philippe – FINI Alain – LAGRAVE Annick – BENABDELMALEK Clément – DESSEAUVE Nadine – FOUCHET Céline – PAROT Jean-Pierre – PATAUD Annick – RICARD Jean-Michel – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Pouvoirs: (II de l'article 3 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020)

- 1. M. DESLOGES Georges donne pouvoir à Mme DUBOUIS Sandrine.
- 2. M. BOUDEAU donne pouvoir à Mme VELLEINE-DEMAY Corinne.
- 3. M. FINI Alain donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques.
- 4. Mme LAGRAVE Annick donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques.
- 5. M.BENABDELMALEK Clément donne pouvoir à Mme GARGUEL Karine.
- 6. Mme DESSEAUVE Nadine donne pouvoir à Mme SUCHAUD Michelle.
- 7. M. RICARD Jean-Michel donne pouvoir à M. COTICHE Thierry.
- 8. Mme LAPORTE Martine donne pouvoir à M. GAUDY Sylvain.

Suppléances :

Mme LEROUX Adeline remplace Mme FOUCHET Céline.
M. TRUFFINET Jean-Claude remplace Mme PATAUD Annick.
Mme COMBEAU Isabelle remplace Mme CAILLAUD Monique.

Secrétaire de séance : Mme POITOU-LE BIHAN Delphine

En exercice	Présents	Votants
64	52	60

Envoyé en préfecture le 11/08/2020

Reçu en préfecture le 11/08/2020

Affiché le

ID: 023-200067189-20200729-20200708-DE

Vu les articles L.5211-1, L.5211-7 et 5711-1 du CGCT;

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Pays Sud Creusois;

M. Le Président indique que :

- 12 représentants titulaires et autant de suppléants doivent être élus au sein du comité syndical et
- 3 représentants titulaires et autant de suppléants doivent être élus au Comité Unique de Concertation (CUC).

M. Le Président appelle les candidats à se déclarer.

Sont candidats:

- 1. Sylvain GAUDY
- 2. Martine LAPORTE
- 3. Franck SIMON-CHAUTEMPS
- 4. Thierry COTICHE
- 5. Michelle SUCHAUD
- 6. Thierry GAILLARD
- 7. Jean-Yves GRENOUILLET
- 8. Patrick AUBERT
- 9. Jean-Claude MOREAU
- 10. Pierre-Marie NOURRISSEAU
- 11. Catherine DEFEMME
- 12. Luc ESCOUBEYROU
- 13. Jacques MALIVERT
- 14. Michel LAROCHE
- 15. Jean-Michel PAMIES
- 16. Patrick TROUSSET

Considérant que le nombre de candidats titulaires (16) est supérieur au nombre de sièges à pourvoir (12), Mr le Président propose que chaque votant inscrive les 12 noms des candidats qu'ils souhaitent voir siéger au Comité syndical du Pays Sud Creusois.

Le Conseil communautaire valide cette proposition.

Composition du bureau de vote :

Assesseurs: M. Pierre-Marie NOURRISSEAU et M. Nicolas DERIEUX.

En exercice	Présents	Votants			
64	52	60			
Suffrages exprimés	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
58	· -	-	1	1	-

Résultats (en nombre de voix):

1. Sylvain GAUDY: 49

2. Martine LAPORTE: 46

3. Franck SIMON-CHAUTEMPS: 42

4. Thierry COTICHE: 38

5. Michelle SUCHAUD: 44

6. Thierry GAILLARD: 46

Envoyé en préfecture le 11/08/2020

Reçu en préfecture le 11/08/2020

Affiché le

ID: 023-200067189-20200729-20200708-DE

7. Jean-Yves GRENOUILLET: 38

8. Patrick AUBERT: 43

9. Jean-Claude MOREAU: 40

10. Pierre-Marie NOURRISSEAU: 45

11. Catherine DEFEMME: 43

12. Luc ESCOUBEYROU: 37

13. Jacques MALIVERT: 32

14. Michel LAROCHE: 25

15. Jean-Michel PAMIES: 27

16. Patrick TROUSSET: 35

Compte tenu des résultats du dépouillement, sont élus représentants titulaires au sein du Comité syndical du Pays Sud Creusois :

Titulaires
Sylvain GAUDY
Martine LAPORTE
Franck SIMON-CHAUTEMPS
Thierry COTICHE
Michelle SUCHAUD
Thierry GAILLARD
Jean-Yves GRENOUILLET
Patrick AUBERT
Jean-Claude MOREAU
Pierre-Marie NOURRISSEAU
Catherine DEFEMME
Luc ESCOUBEYROU

Il est désormais procédé à la désignation des suppléants.

M. Le Président appelle les candidats à se déclarer.

Sont candidats:

- 1. Jacques MALIVERT
- 2. Michel LAROCHE
- 3. Jean-Michel PAMIES
- 4. Patrick TROUSSET
- 5. Christine SALADIN
- 6. Gérard MAGOUTIER
- 7. Denis SARTY

Envoyé en préfecture le 11/08/2020 Reçu en préfecture le 11/08/2020

Affiché le

ID: 023-200067189-20200729-20200708-DE

Considérant que le nombre de candidats suppléants (7) est inférieur au nom Président propose le vote à scrutin ordinaire.

Le Conseil communautaire valide cette proposition.

En exercice	Présents	Votants			
64	52	60			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
60	-	-	-	-	-

Sont élus représentants suppléants au sein du Comité syndical du Pays Sud Creusois :

Suppléants
Jacques MALIVERT
Michel LAROCHE
Jean-Michel PAMIES
Patrick TROUSSET
Christine SALADIN
Gérard MAGOUTIER
Denis SARTY

Il est ensuite procédé à la désignation des représentants titulaires (3) et suppléants (3) pour le Comité Unique de Concertation (CUC).

M. Le Président appelle les candidats à se déclarer.

Sont candidats titulaires:

- 1. Martine LAPORTE
- 2. Michel LAROCHE
- 3. Sylvain GAUDY

Sont candidats suppléants :

- 1. Patrick AUBERT
- 2. Jean-Yves GRENOUILLET
- 3. Thierry COTICHE

Considérant que le nombre de candidats titulaire et suppléants correspond au nombre de sièges à pourvoir, Mr le Président propose le vote à scrutin ordinaire.

Le Conseil communautaire valide cette proposition.

En exercice	Présents	Votants			
64	52	60			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
60	-	-	-	-	-

Envoyé en préfecture le 11/08/2020

Reçu en préfecture le 11/08/2020

Affiché le

SLO

Sont élus représentants titulaires (3) et suppléants (3) pour le Comité Unique de Concertation (CUC):

Titulaires	Suppléants		
Martine LAPORTE	Patrick AUBERT		
Michel LAROCHE	Jean-Yves GRENOUILLET		
Sylvain GAUDY	Thierry COTICHE		

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits, Au registre suivant les signatures. Pour extrait certifié conforme,

Le Président, Sylvain GAUDY